

Nombre de membres

en exercice: 14

Séance du 30 juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente juin l'assemblée régulièrement convoquée le 30 juin 2017, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 9

Votants : 11

Sont présents: Benoit OUDIN, Annie VERHUST, Alexandre MAZURAIS, Nicole COTILLARD(présente à partir des informations diverses), Camille DARVILLE, Thierry ORIGINE, Michèle TURPIN, Christelle SOURDILLE, Philippe CLERGEOT

Représentés: Franck CARPENTIER par Nicole COTILLARD, Olivier BRIDOU par Benoit OUDIN

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Annie VERHUST

Objet: APPROBATION DU PV DU 24 AVRIL 2017 - DE 2017 020

Le procès verbal de la séance du 24 avril 2017 est approuvé et signé par tous les membres présents.

Objet: DECISION MODIFICATIVE - DE 2017 021

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES RECETTES

TOTAL :

0.00 0.00

INVESTISSEMENT :

DEPENSES RECETTES

2131	Bâtiments publics	2168,60	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		2168,60
	TOTAL :	2168,60	2168,60
	TOTAL :	2168,60	2168,60

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la fête de l'école aura lieu samedi 1er juillet ;

- Monsieur le Maire fait un point sur les effectifs de l'école à la rentrée prochaine ;

- Rythmes scolaires : un courrier signé par toutes les communes du RPI a été envoyé à l'Inspection de l'Education Nationale afin de faire savoir qu'elles étaient favorables à un retour à la semaine des 4 jours ;

- Monsieur le Maire et Madame VERHUST ont reçu le Parc Naturel Régional du Gâtinais français afin de prendre connaissance d'une étude sur les mares de Chevrainvilliers et Verteau. Des aménagements seraient envisagés à la mare de Verteau (subventionnés par le PNR) et la mare de Chevrainvilliers serait aménagée afin de devenir une réserve incendie. Les travaux débiteraient en octobre 2018. Le Conseil Municipal devra se prononcer avant cette date ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00

Vu par Nous, Maire de la Commune de Chevrainvilliers pour être affiché le 05 juillet 2017 - la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884

Le Maire
Benoit OUDIN

